



Direction Départementale des Territoires

Moulins, le 22 décembre 2011

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### **Centre d'élaboration des plans de professionnalisation personnalisés : appel à candidature pour la labellisation, période 2012-2015**

Le département de l'Allier lance l'appel à candidature pour les 3 ans à venir concernant le centre d'élaboration des plans de professionnalisation personnalisés (CEPPP). Le CEPPP doit permettre à tout porteur de projet d'une installation en agriculture de bénéficier d'une assistance pour la réalisation du plan de professionnalisation personnalisé.

L'arrêté portant appel à candidature, le cahier des charges et le dossier de candidature sont à retirer auprès de la direction départementale des territoires (51 bld St Exupéry 03403 Yzeure) ou sur internet ([www.allier.gouv.fr/rubrique/agriculture/gestion de l'exploitation](http://www.allier.gouv.fr/rubrique/agriculture/gestion_de_l'exploitation))

Les candidatures sont à déposer avant le 15 février 2012.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter Isabelle Pionnier-Leleu à la DDT au 04.70.48.79 09.